

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Vesoul, le 22 septembre 2020

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
COM COM PAYS DE LURE
ZA DE LA SALINE - RUE DES BERNIERS
BP 50
70204 LURE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

CC PAYS DE LURE VEOLIA

Prélèvement	Type	Code	Nom	
Unité de gestion		00105874		Prélevé le : lundi 17 août 2020 à 11h30
Installation		0806	CC PAYS DE LURE VEOLIA	par : LABORATOIRE DE VESOUL
Point de surveillance		UDI 003694	SIAEP CHERIMONT ROYE	Type visite : D1
Localisation exacte		S 0000003645	FROIDETERRE LOTISSEMENT	Type d'eau : T
Commune		M. SANCHEZ Pedro - 15 bis rue de Lure	FROIDETERRE	Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DIST

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau	21,0 °C				25,00
----------------------	---------	--	--	--	-------

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION

Chlore libre	0,37 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,37 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE, VESOUL 7001
Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00109597 Référence laboratoire : HY2034-2715/1

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Acénaphthène	<0,01 µg/L				
Acénaphthylène	<0,01 µg/L				
Anthracène	<0,01 µg/L				
Anthraquinone (HAP)	<0,08 µg/L				
Benzanthracène	<0,01 µg/L				
Benzo(a)pyrène *	<0,003 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Haute-Saône

PLV : 00105874 page : 2

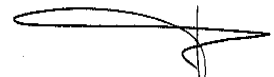
	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chrysène	<0,01 µg/L				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,01 µg/L				
Fluoranthène *	<0,01 µg/L				
Fluorène	<0,01 µg/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/L		0,10		
Naphtalène	<0,05 µg/L				
Phénanthrène	<0,01 µg/L				
Pyrène	<0,01 µg/L				

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Haute-Saône

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00105874)

Contrôle spécifique des hydrocarbures. Les paramètres analysés sont conformes aux exigences réglementaires.

Pour le Directeur général,
L'ingénieur d'études sanitaires de l'Unité Territoriale
Santé Environnement,



Isabelle BARTHE-FRANQUIN